

# Conditions d'utilisation

Le Conseil en Direct offre un service d'abonnement qui permet à ses membres d'accéder à des vidéos de formation et de l'information concernant des formations en salle et des Webinaires (le « contenu du Conseil en Direct ») diffusés en continu sur des ordinateurs et d'autres appareils connectés à Internet (les « appareils compatibles avec Le Conseil en Direct »).

Le service du Conseil en Direct vous est fourni par le Conseil des professionnels en services financiers, organisme sans but lucratif ayant son siège social à Blainville au Québec, Canada. Les présentes conditions d'utilisation régissent votre utilisation du service. Dans les présentes conditions d'utilisation, les expressions « service du Conseil en Direct », « notre service » ou « le service » désignent le service fourni par le Conseil en Direct permettant de rechercher et de regarder le contenu du Conseil en Direct, y compris l'ensemble des fonctions, les recommandations, le site Web et les interfaces utilisateurs, ainsi que le contenu associé à notre service.

1. **Abonnement.** Votre abonnement au Conseil en direct se renouvelle annuellement dans le cadre d'un abonnement annuel, ou à chaque mois selon votre forfait, pour la période mentionnée, jusqu'à sa résiliation. Pour pouvoir utiliser le service du Conseil en Direct, vous devez disposer d'un accès à Internet et d'un appareil compatible avec le Conseil en Direct et fournir un mode de paiement valide et accepté. Sauf si vous annulez votre abonnement avant votre date de facturation annuelle ou mensuelle, vous nous autorisez à facturer votre abonnement du mois prochain, ou de l'année suivante, selon le mode de paiement que vous avez établi (se reporter à la rubrique « Annulation » ci-après). Vous pouvez visualiser les détails de votre abonnement au Conseil en Direct en consultant la rubrique « mon profil » dans l'interface utilisateur du Conseil en Direct.
2. **Forfait Régulier**
  - 2.1. Votre abonnement au Conseil en Direct peut commencer par un accès gratuit. La période d'accès gratuit est illimitée et vise à permettre aux nouveaux membres et à certains anciens membres d'essayer le service.
  - 2.2. Nous nous réservons le droit d'annuler votre accès gratuit et de suspendre votre compte si nous déterminons que vous ne l'utilisez pas depuis plus de 365 jours.
  - 2.3. Pour connaître le coût de l'abonnement mensuel ou annuel et la date d'expiration de votre abonnement actuel, veuillez consulter le site Web du Conseil en Direct via l'interface utilisateur après vous être identifié dans la rubrique « mon profil ».
3. **Facturation**
  - 3.1. Cycle de facturation. Les frais d'abonnement au service du Conseil en Direct ainsi que tous les autres frais que vous pourriez engager à l'utilisation du service, comme les taxes et les frais d'opération possibles, seront réglés chaque mois ou annuellement au moyen du mode de paiement établi, le jour

correspondant au début de la durée payante de votre abonnement. 3.2. Modes de paiement. Lorsqu'un paiement n'est pas réglé adéquatement en raison d'une expiration, de fonds insuffisants ou pour tout autre motif, et que vous ne modifiez pas votre mode de paiement ou que vous fermez votre compte, nous pouvons suspendre votre accès au service jusqu'à ce que nous obtenions un mode de paiement valide.

- 3.3. Annulation. Vous pouvez annuler votre abonnement au Conseil en Direct en tout temps. Vous conserverez l'accès au service du Conseil en Direct jusqu'à la fin de votre abonnement. Dans la mesure permise par la loi applicable, les paiements ne sont pas remboursables et nous n'offrons aucun remboursement ni crédit pour les périodes d'abonnement partiellement utilisées ou le contenu du Conseil en Direct non visionné. Pour annuler votre abonnement, il vous suffit simplement d'envoyer un courriel à l'adresse [info@cdpsf.com](mailto:info@cdpsf.com) en mentionnant votre demande par écrit. Si vous annulez votre abonnement, votre compte sera automatiquement fermé à la fin de votre période de facturation. Pour savoir quand votre compte sera fermé, vous pouvez visualiser les détails de votre abonnement au Conseil en Direct en consultant la rubrique « mon profil » dans l'interface utilisateur du Conseil en Direct. Si vous vous êtes abonné au Conseil en Direct par l'intermédiaire de votre compte auprès d'un tiers comme mode de paiement et que vous souhaitez annuler votre abonnement au Conseil en Direct, vous pourriez devoir le faire par l'entremise du tiers en question.
- 3.4. Modifications des tarifs et des plans de service. Nous pouvons modifier nos plans de service et le tarif de notre service de temps à autre; cependant, toute modification de tarif ou de plans de service ne s'appliquera à vous qu'au moment du renouvellement de votre abonnement.

#### 4. **Service du Conseil en Direct**

- 4.1. Vous devez avoir au moins 18 ans ou avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province pour pouvoir vous abonner au service du Conseil en Direct. Les personnes d'âge mineur ne peuvent utiliser le service que sous la supervision d'un adulte.
- 4.2. Le service du Conseil en Direct et le contenu consulté dans le cadre du service sont destinés exclusivement à un usage personnel et non commercial. Pendant votre période d'abonnement au Conseil en Direct, nous vous octroyons une licence limitée, non exclusive et non transférable vous donnant accès au service du Conseil en Direct et vous permettant de visionner le contenu du Conseil en Direct. Sauf en ce qui concerne la licence limitée mentionnée précédemment, aucun droit, titre ou intérêt ne vous est cédé. Vous acceptez de ne pas utiliser le service pour des projections publiques.
- 4.3. Vous pouvez visionner le contenu du Conseil en Direct principalement dans le pays où vous avez créé votre compte et uniquement dans les emplacements géographiques où nous offrons notre service et où nous détenons les droits correspondant à ce contenu. Le contenu disponible pour le visionnement variera selon l'emplacement géographique et changera de temps à autre.

- 4.4. Le Conseil en Direct apporte régulièrement des modifications au service, y compris à la bibliothèque de contenu. De plus, nous mettons régulièrement à l'essai différents aspects de notre service, y compris notre site Web, nos interfaces utilisateurs, nos offres promotionnelles et la disponibilité du contenu du Conseil en Direct.
- 4.5. Vous acceptez d'utiliser le service du Conseil en Direct, y compris toutes les fonctions qui y sont associées, conformément à toutes les lois, toutes les règles et tous les règlements en vigueur, et selon les autres restrictions d'utilisation du service ou de son contenu. Vous acceptez de ne pas archiver le contenu et l'information contenus dans le service du Conseil en Direct ou obtenus par l'entremise de celui-ci, ni de les reproduire, de les distribuer, de les modifier, de les afficher, de les exécuter, de les publier, d'accorder une licence permettant de les utiliser, de créer des œuvres dérivées de ceux-ci, d'offrir de les vendre ou de les utiliser (sauf si les présentes conditions d'utilisation l'autorisent expressément). Vous convenez également de ne pas contourner les mesures de protection du contenu du service du Conseil en Direct, de les modifier, de les désactiver, de les endommager ou de les contrecarrer, de ne pas utiliser de robots, de robots d'indexation, des outils de moissonnage du Web ou d'autres méthodes automatisées pour accéder au service du Conseil en Direct, de ne pas décompiler, rétroconcevoir ou démonter un logiciel ou un autre produit ou processus accessible par le service du Conseil en Direct, de ne pas insérer tout code ou produit ni manipuler le contenu du service du Conseil en Direct de quelque façon que ce soit et de ne pas utiliser une méthode d'exploration, de collecte ou d'extraction de données. De plus, vous convenez de ne pas téléverser, afficher, envoyer par courriel ou envoyer ou transmettre autrement du matériel visant à interrompre, détruire ou restreindre la fonctionnalité de tout logiciel ou matériel informatique ou de tout équipement de télécommunications associé au service du Conseil en Direct, y compris tout virus ou tout autre code, fichier ou programme informatique. Nous pouvons résilier ou restreindre votre utilisation de notre service si vous enfreignez les présentes conditions d'utilisation ou faites une utilisation illégale ou frauduleuse du service.
- 4.7. La qualité de l'affichage du contenu du Conseil en Direct peut varier d'un appareil à un autre, et peut être touchée par différents facteurs, comme votre emplacement et la bande passante et/ou la vitesse de votre connexion Internet. La disponibilité de la HD (haute définition), de l'Ultra HD (ultra haute définition) et la HDR (pour high dynamic range, soit grande gamme dynamique) dépend de votre accès Internet et des capacités de l'appareil. Vous êtes responsable de tous les frais d'accès à Internet. Veuillez-vous adresser à votre fournisseur d'accès Internet pour obtenir de l'information sur les frais de transmission de données possibles. Le délai nécessaire pour commencer à visionner du contenu du Conseil en Direct variera selon un certain nombre de facteurs, dont votre emplacement, la bande passante disponible à ce moment-là, le contenu que vous avez sélectionné et la configuration de votre appareil compatible avec le Conseil en Direct.

- 4.8. La plateforme de formation du Conseil en Direct a été mis au point par ou pour le Conseil des professionnels en services financiers et est conçu pour permettre le visionnement de contenu du Conseil en Direct sur des appareils compatibles avec le Conseil en Direct. Vous reconnaissez que l'utilisation du service peut nécessiter des logiciels de tiers qui sont soumis à des licences de tiers. Vous acceptez que vous puissiez recevoir automatiquement des versions mises à jour de la plateforme du Conseil en Direct et des logiciels de tiers connexes.
5. **Mots de passe et accès au compte.** Le membre qui a créé le compte sur le Conseil en Direct et dont le mode de paiement est utilisé pour la facturation (le « titulaire du compte ») doit contrôler l'accès à son compte du Conseil en Direct et aux appareils compatibles avec le Conseil en Direct qui sont utilisés pour accéder à notre service. Pour assurer le contrôle du compte et empêcher quiconque d'y accéder (y compris à l'information sur l'historique de visionnement du compte), le titulaire du compte doit garder le contrôle des appareils compatibles avec le Conseil en Direct utilisés pour accéder au service et ne doit révéler à personne le mot de passe et les détails du mode de paiement associé au compte. Vous devez vous assurer que les renseignements que vous nous fournissez concernant votre compte sont à jour et exacts. Nous pouvons fermer ou suspendre votre compte afin de vous protéger, et de protéger le Conseil en Direct ou nos partenaires, contre le vol d'identité ou toute autre activité frauduleuse.
6. **Garantie et limite de responsabilité.** Le service du Conseil en Direct est fourni « tel quel » et sans garantie ni condition. En particulier, notre service pourrait ne pas être offert sans interruption ni erreur. Vous renoncez à demander des dommages-intérêts spéciaux, indirects et consécutifs contre nous. Les présentes dispositions ne limitent pas les garanties et les droits de protection du consommateur auxquels il n'est pas possible de renoncer et que pourraient vous conférer la loi.
7. **Renonciation aux recours collectifs.** SI LA LOI APPLICABLE LE PERMET, VOUS ET LE CONSEIL EN DIRECT RECONNAISSEZ QUE CHACUN PEUT FAIRE UNE RÉCLAMATION CONTRE L'AUTRE UNIQUEMENT EN SA PROPRE CAPACITÉ INDIVIDUELLE OU EN CELLE DU CONSEIL EN DIRECT ET NON EN TANT QUE DEMANDEUR OU DE MEMBRE D'UN GROUPE DANS LE CADRE D'UN PRÉSUMÉ RECOURS COLLECTIF OU PROCÉDURE DE REPRÉSENTATION. En outre, si la loi applicable le permet, à moins que vous et le Conseil en Direct en décidiez autrement, le tribunal ne pourra regrouper les réclamations de plus d'une autre personne avec vos réclamations et ne pourra autrement présider toute autre forme de procédure de représentation ou de recours collectif.
8. **Dispositions diverses**
- 8.1. Lois applicables. Les présentes conditions d'utilisation sont régies par les lois du pays et de la province de résidence du Conseil des professionnels en services financiers et doivent être interprétées conformément à celles-ci.
  - 8.2. Matériel non sollicité. Le Conseil en Direct n'accepte aucun matériel ni aucune idée non sollicitée pour le contenu du Conseil en Direct, et n'est pas responsable d'une éventuelle ressemblance de son contenu ou de ses programmes sur quelque support que ce soit avec du matériel ou des idées qui lui auraient été transmis.

- 8.3. Service aux membres. Pour en savoir plus au sujet de notre service et de ses fonctions ou si vous avez besoin d'aide concernant votre compte, veuillez consulter notre site Web ([www.leconseilendirect.com](http://www.leconseilendirect.com)). Dans certains cas, le service à la clientèle pourra vous aider en utilisant un outil d'aide par accès à distance qui nous donne un accès complet à votre ordinateur. Si vous ne souhaitez pas nous accorder cet accès, vous ne devez pas consentir au soutien par l'outil d'accès à distance. Dans ce cas, nous vous aiderons par d'autres moyens. En cas de disparité entre les présentes conditions d'utilisation et les renseignements fournis par l'assistance à la clientèle ou d'autres sections de notre site Web, les présentes conditions d'utilisation prévaudront.
- 8.4. Maintien en vigueur. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions d'utilisation sont jugées invalides, illégales ou inopposables, la validité, la légalité et l'opposabilité des autres dispositions demeureront pleinement en vigueur.
- 8.5. Modifications apportées aux conditions d'utilisation et cession. À l'occasion, le Conseil en Direct peut modifier les présentes conditions d'utilisation. Nous vous aviserons au moins 30 jours avant que ces nouvelles conditions d'utilisation ne s'appliquent à vous.
- 8.6. Communications électroniques. Nous vous enverrons de l'information sur votre compte (p. ex. les autorisations de paiement, les factures, les changements de mot de passe ou de mode de paiement, les messages de confirmation et les avis) par voie électronique seulement, comme par courriels envoyés à l'adresse courriel que vous avez fournie au moment de votre inscription.

Dernière mise à jour : le 24 avril 2018